

L'information sur l'environnement des Mesnuls et de ses alentours



Au Sommaire

- Invitation à l'AGO.
- La SDM.
- Participer à la SDM.
- Les dossiers de la SDM.
- La vie de nos jardins.
- Bulletin d'adhésion.

Les Mesnuls, crépuscule de fin d'hiver 2022

Photo -Eric

Assemblée Générale Ordinaire

L'association "la Sauvegarde des Mesnuls" organise son assemblée générale ordinaire le :

Samedi 28 mai 2022 à 14h00

en la "Maison du Jardinier", place de l'église des Mesnuls.

Vous êtes adhérents, alors venez et participez à votre Assemblée Générale.

Vous ne connaissez pas la SDM, alors venez la découvrir.

La SDM

La Sauvegarde des Mesnuls (SDM) fut créée en juin 1978 par des habitants qui, déjà, s'inquiétaient des atteintes qu'ils constataient ou présageaient sur l'environnement et la qualité de vie de leur village.

Ses dossiers se sont avérés nombreux, lourds ou insidieux, toujours sujets à controverse, souvent désastreux. Annoncés ou simplement évoqués, il y en a eu beaucoup, à vous d'en juger : **intégration du village dans une ZAD, projet d'un ensemble de 40 villas de luxe avec hélicoptère, programmation d'un lotissement au centre du village, création d'un golf au château, passage d'une autoroute aux abords du village, pipelines pétroliers sur et à proximité du territoire de la commune, etc...** Que penser de l'existence du poste de transformation électrique implanté près d'une bourgade voisine pouvant desservir, après extension, un million d'habitants supplémentaires ? Alors, chance ou risque irréversible ? Les sujets actuels et à venir ne sont pas moindres, même si, il faut le dire, notre village n'est pas le plus exposé.



Actuellement, que savez-vous des dernières modifications de notre Plan Local d'Urbanisme ? Quelles nouvelles décisions ont été prises en Conseil Municipal ces derniers mois ? Quel avenir pour notre commune au sein de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines (près de 50 000 habitants) ? Vous connaissez la réponse. L'éphémère affichage légal n'informe pas les populations, pourtant il s'agit de votre cadre de vie, de l'équilibre environnemental de la région, de la valeur du foncier et de votre propriété, du montant de vos impôts. Rien de personnel, la Loi impose, les acteurs disposent.

Parfois qualifiée, bien à tort, de « détracteur », la SDM s'efforce de veiller, de vous informer et d'agir lorsque possible. Nous partageons un même village, il nous appartient de comprendre son évolution, d'en préserver son avenir et de tenter d'en conserver son charme et sa qualité de vie.

Nous sommes tous concernés : Rejoignez la SDM.

Participez et aidez la SDM

La SDM a besoin de vous. Vous pouvez l'aider à améliorer son action grâce à vos cotisations et à vos dons, ce geste crucial permet à l'association de subvenir aux dépenses courantes, c'est déjà beaucoup.

Sans grand sacrifice, vous pouvez aussi faire plus en rejoignant les bénévoles qui participent régulièrement à son activité.

Distribution, comptabilité, administration, archivage, prise de rendez-vous, recherche d'informations, rédaction, publication, conseils légaux, propositions, animation, etc... les tâches sont multiples et pour l'essentiel à la portée de tous.

Il y a nécessairement un domaine où votre concours, régulier ou occasionnel, peut aider ; il sera utile et apprécié de tous.

Des dossiers, des sujets, des projets...

Réchauffement climatique, gaz à effet de serre, pollution atmosphérique et sonore, déforestation, pénurie et maîtrise de l'énergie font les grandes lignes des journaux ne laissant place qu'à un sentiment d'impuissance face à des enjeux qui nous dépassent. La peur n'est pas bonne conseillère alors regardons avec calme les dossiers sur lesquels nous pouvons agir, avant la crise, chez nous. Nous ne referons pas le monde, mais chasser les poids-lourds de notre village, c'est possible, d'autres l'ont fait. La question « qui détient la photosynthèse ? » fait sourire

aujourd'hui mais il faudra bien y répondre un jour. Le Parc de Thoiry envisage de faire venir 600 000 tonnes de terre, par où passeront-elles ? On ne peut se contenter de « attendons, nous verrons bien ! ». L'eau est un enjeu capital, les stations d'épuration de certaines communes sont en fin de vie, qui devra mettre ce sujet sur la table ? Les préoccupations foisonnent, ce sont vos dossiers et votre patrimoine. Qui d'autre que vos associations est susceptible de les évoquer de manière impartiale et désintéressée ? **Soutenez la SDM.**

Sentes & chemins	Pollution des sols	Information	Aménagement	Gestion des forêts	Sociabilité	Déchets domestiques
Communauté de communes	Fiscalité locale	Plan de circulation	P.L.U.	Agriculture	Préserver demain	Déplacements doux
Poids lourds	Qualité de l'air	Qualité de l'eau	Urbanisme	Structures et infrastructures	Vivre son époque	Devoir de mémoire
Feux et incendies	Chasse	Propriété des forêts	Valeurs foncières	Santé	Piscines	Vie sauvage
Électromagnétisme	Bruit	Démocratie locale	Énergie & consommation	Sécurité	Respect animal	Protection du patrimoine

La pie de nos jardins

Elle a bonne ou mauvaise presse, c'est selon. Notre pie commune, la Pie bavarde ou Pica-pica appartient à la famille des corvidés. On la trouve partout. Sans le fuir, elle ne recherche pas spécialement la présence de l'homme mais apprécie la proximité des villages, des fermes et des jardins. Elle sera tout aussi présente dans les espaces verts de nos villes.

C'est une prédatrice en constante recherche de proies. On la sait omnivore, au sol, elle s'affaire à débusquer tout ce qui peut être ingéré, en l'air, malheur aux œufs des petits oiseaux dont les nids sont mal dissimulés. A l'occasion, elle n'hésitera pas à se repaître des reliefs de vos repas ou pis, des petites dépouilles. Sans doute voleuse, elle cache ses victuailles en vue des jours difficiles.

La pie évolue dans son même périmètre et vit en famille (ou en



clan) pendant 15 à 20 ans. elle se classe administrativement parmi les animaux nuisibles sans doute du fait de sa prédation au détriment des petits oiseaux. Sa population n'est pas en danger. Sa détention en captivité est interdite.

Allons aux choses sérieuses. La pie porte malheur, oui ou non ? La réponse est formelle et tient dans le fabliau qui suit :

Une pie, tant pis !
Deux pies, tant mieux !
Trois pies, c'est mon ami !
Quatre pies, il est parti !
Cinq pies, il reviendra !
Six pies, demain matin !

Tout est dit !



Claude Monet - La Pie (1869)

La nature nous protège et parfois nous agresse. La contamination COVID n'a pas disparu, comme pour toute pathologie contemporaine contagieuse active ou silencieuse....

Sans hantise, restons prudents & vigilents.

Art. 200-110 : Les cotisations sans contrepartie et dons effectués au profit de la SDM ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66 % du montant versé, dans la limite de 20 % du revenu imposable.



Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

Pour soutenir ou participer aux actions de la SDM, rejoignez-nous en adressant ce bulletin d'adhésion complété ou en le déposant dans la boîte des associations :



SAUVEGARDE DES MESNULS

Mairie des Mesnuls
6 Grande Rue
78490 Les Mesnuls

Je soussigné(e)

demeurant à

N° téléphone e-mail

Souhaite adhérer ou renouveler son adhésion à l'association « Sauvegarde des Mesnuls » ci-joint notre règlement* de € pour l'année en cours.

* par chèque à l'ordre de la SDM

Venez en famille
(un bulletin par adhésion)

- ✓ Membre actif : 17,00 €
- ✓ Adhérent Jeune : 5,00 € (de 15 à 23 ans)
- ✓ Membre bienfaiteur : 35,00 €

Signature

le/...../.....



Sauvegarde des MESNULS
Association loi 1901

www.sdm-lesmesnuls.fr

e-mail : contact@sdm-lesmesnuls.fr

adresse postale : 6 Grande rue 78490 Les Mesnuls